

De: Urbanisme <urbanisme@olln.be>
Envoyé: lundi 26 mai 2025 11:36
À:
Objet: TR: 1 - Vte terrain Cérroux-Mousty à *** (D:W17595|417)

Indicateur de suivi: Assurer un suivi
État de l'indicateur: Terminé

Bonjour,

Ces deux parcelles situées rue de Franquénies se trouvent :

- En « Aire (1.7) en dehors des centres » selon le **Guide Communal d'Urbanisme**. Vous trouverez les prescriptions correspondantes en pièces jointes. De manière générale, nous vous informons que les zones et prescriptions du Guide Communal sont consultables sur notre site :
<https://www.olln.be/fr/vivre-a-olln/urbanisme-at/documentation>,
- En zone d'« habitat résidentiel dense » selon le **Schéma de Développement Communal**, où la densité recommandée est de 20 logements par hectare.

Bien à vous,



Gestionnaire de dossiers
Service Urbanisme

T. Service 010 43 62 70

Ville d'Ottignies-Louvain-la-Neuve

Espace du Coeur de Ville, 2 - 1340 Ottignies-Louvain-la-Neuve

www.olln.be



Ce message et ses annexes sont soumis à nos [clauses d'exclusion de responsabilité](#)
Merci de penser à la protection de l'environnement avant d'imprimer ce document.

De :
Envoyé : jeudi 22 mai 2025 11:07
À : Urbanisme <urbanisme@olln.be>
Objet : Vte terrain Cérroux-Mousty à *** (D:W17595|417)

